Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
26

nombre de membres absents excusés représentés :
3

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
23 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Eric MICHEL, Mme Stéphanie REMOND, et M. Frédéric PONGE.

Membres absents excusés représentés : M. Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. MICHEL), Mme Lydie COMMOY (pouvoir à Mme REMOND) et Mme Aurélie SAN ISIDORO (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 29-04-2026/32 – Renouvellement de la convention avec Samuel Vincent (service de prévention spécialisée)

Rapporteur : Mme Céline ROSZCZKA

1. Aspects juridiques

VU le Code de l'action sociale et des familles ;

VU les dispositions de l'article L. 1111-2 du CGCT ;

CONSIDERANT le bilan d'activité annuel du service de prévention ;

2. Eléments de contexte

Dans le cadre de son Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance, la commune de Marguerittes a souhaité engager un partenariat avec l'association Samuel Vincent, dès 2010.

L'objectif était d'installer un service de prévention spécialisé en veillant à respecter le travail spécifique des autres partenaires sociaux de la commune, en ciblant les 16/25 ans mais aussi les collégiens.
La prévention spécialisée consiste à mettre en place un dispositif d'aide individualisé ou collectif à disposition des jeunes et des familles dans leur lieu de vie. Elle se situe en amont de la prise en charge sociale missionnée par l'aide sociale à l'enfance. Elle a pour mission de prévenir la marginalisation et de faciliter la promotion sociale des jeunes et des familles.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

La prévention de la délinquance est une priorité de la ville de Marguerittes. La convention de partenariat, pour la mise en place d'une mission de prévention spécialisée sur la commune, prendra fin au 31 mars 2026. La commune souhaite aujourd'hui poursuivre son action de prévention et soutenir l'équipe de prévention spécialisée. Il convient donc de renouveler cette convention parvenue à échéance, sur la base des bilans semestriels transmis par l'association.

Samuel Vincent accompagne la commune pour :

- Soutenir les familles dans l'exercice de leur responsabilité parentale.
- Prendre en compte l'intérêt du jeune inscrit dans sa famille.
- Accueillir, accompagner, soutenir le jeune dans sa globalité en prenant en compte l'identité psychique, affective, sociale et culturelle de celui-ci, en adoptant leurs réponses à ses besoins et ceux de sa famille et ceci, autant que possible, sans rupture avec son environnement.

3. Incidence financière

Le montant de la subvention de 38 590 € est inscrit au budget général de la commune.

4. Décisions

Après avis de la commission, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le renouvellement pour l'année 2026 de l'engagement partenarial avec l'association Samuel Vincent, par voie de conventionnement annuel.

Article 2 : **approuve** une subvention d'un montant de 38 590 € au service de prévention spécialisée géré par l'association Samuel Vincent pour assurer la continuité de cette mission de prévention durant la période de la convention (2026/2027).

Article 3 : **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante qui s'appliquera du 01/04/2026 au 31/03/2027.

5. Annexes

1- Convention de partenariat 2026
2- Rapport d'activité 2025

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE MISSION DE PREVENTION SPECIALISEE

ENTRE :

La Ville de MARGUERITTES représentée par son Maire, **Monsieur Rémi NICOLAS**
D'une part,

ET

L'association "Société de l'Ecole Samuel Vincent" N° SIRET 77591156300044 sise 27 rue de St-Gilles à Nîmes représentée par son Président, **Monsieur Olivier GOUJON**
D'autre part,

Préambule

La prévention de la délinquance est une priorité de la ville de Marguerittes. Dans la continuité des actions engagées, la commune a sollicité le Service de prévention de l'Association Samuel Vincent afin que celui-ci développe le service de prévention spécialisée en veillant à respecter le travail spécifique des autres partenaires sociaux de la commune.

La prévention spécialisée consiste à mettre en place un dispositif d'aide individualisé ou collectif à disposition des jeunes et des familles dans leur lieu de vie.
Elle se situe en amont de la prise en charge sociale missionnée par l'aide sociale. Elle agit auprès des personnes que la situation sociale et le mode de vie risquent de mettre ou mettent en marge des circuits économiques, sociaux, culturels.
Elle a pour mission de prévenir la marginalisation et de faciliter la promotion sociale des jeunes et des familles (code de la famille et de l'action sociale).

La commune a plusieurs objectifs prioritaires :

- Éviter que certains jeunes ne tombent dans la marginalité et soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant.
- Rencontrer tous les partenaires qui travaillent auprès des enfants et des parents.
- Animer le réseau de partenaires intervenant auprès de la jeunesse.
- Coordonner toutes les actions concernant les jeunes et leur famille afin d'obtenir une meilleure lisibilité pour la population mais aussi afin de répondre au plus près aux besoins.
- Participer aux différentes instances qui régissent les actions jeunesse et de soutien à la parentalité.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

ARTICLE 1 -Objet de la convention

L'association Samuel Vincent, poursuivra l'action de prévention déjà engagée et la développera pendant la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027.

Cette action s'inscrira dans le tissu local d'interventions auprès des jeunes de 16/25 ans, mais aussi auprès des jeunes collégiens, en veillant à intervenir en complément ou en marge des réponses de droit commun.

ARTICLE 2 -Mission de l'association

L'association SAMUEL VINCENT propose, grâce à son service de prévention spécialisée, une mission autour de trois axes :

- Prévention de la marginalisation des jeunes qui rencontrent quelques difficultés en leur offrant un lieu d'écoute, la possibilité de s'investir sur des actions structurantes (activités citoyennes).
- Action auprès de ceux qui sont déjà dans la « marge » en leur offrant la possibilité de bénéficier d'un soutien, d'un accompagnement éducatif adapté et la possibilité de participer à des actions citoyennes qui leur donnera l'opportunité de valoriser leurs compétences et changer le regard de la population à leur égard.
- S'inscrire dans les projets mis en place sur la commune afin d'apporter des réponses diversifiées, complémentaires et qui répondent aux besoins recensés.

Pour répondre à ces trois axes, l'équipe du service de prévention spécialisée est présente du lundi au vendredi, et ponctuellement le samedi, sur des horaires variables selon les saisons (un peu plus tard l'été).

Elle propose aux jeunes :

- Un lieu d'accueil, d'écoute et d'entretien, avec ou sans rendez-vous ;
- Un accompagnement individuel adapté aux difficultés rencontrées par les jeunes ;
- Des actions collectives et citoyennes ;
- Un temps de présence sociale quotidien, à la sortie du Collège Lou Castellas, et une fois par semaine, au sein de l'établissement ;
- Un travail de rue ciblant les lieux de regroupements, une à deux fois par semaine, en soirée ;
- Une présence régulière, sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes ;

Cette équipe s'inscrit dans une démarche partenariale sur le territoire de Marguerittes, par sa participation :

- Aux réunions du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance ;
- Aux réunions de prévention et sécurité avec la commune et les forces de l'ordre ;
- Aux évènements du territoire (fête votive, fête de la musique, ...).

A noter : le service est fermé sur les 3 premières semaines d'août, pour congés annuels des salariés.

ARTICLE 3 –Composition de l'équipe de prévention spécialisée

L'équipe de Prévention Spécialisée est composée :

- D'une Monitrice Éducatrice à plein temps ;
- Epaulée par un apprenti, en formation dans le champ de l'action sociale (moniteur éducateur, éducateur spécialisé, médiateur ...) ;
- D'un coordinateur des services de prévention de l'association, assurant l'animation d'une réunion hebdomadaire pour le service de prévention de Marguerittes.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

Cette équipe réalise des temps d'analyse de pratique, une fois par mois.

ARTICLE 4 -*Moyens mis à disposition de l'association*
Pour permettre à l'association de mener à bien sa mission la commune met à disposition un local au sein du Centre Communal d'Action Sociale de Marguerittes.

En outre, pour la pratique des activités, l'association pourra utiliser des locaux, des salles municipales, ou certains équipements sportifs et culturels de façon ponctuelle et, seulement après accord des responsables concernés.

Les parties conviennent qu'en cas d'accord d'utilisation des locaux communaux, la présente convention vaut convention générale d'utilisation des locaux, des règles particulières d'utilisation pouvant être données à l'association en fonction des locaux utilisés.

ARTICLE 5 -*Évaluation et transmission de rapports*
L'association Samuel Vincent s'engage à fournir un rapport d'activité semestriel non nominatif à destination des techniciens du secteur et des élus.

ARTICLE 6 – *Modalités de rémunération de la mission*
Le montant de la subvention communale 2026 lié aux éléments de cette convention est de 38 590 €.

Remarque : Pour assurer pleinement sa mission, l'association transmettra directement une demande de financement complémentaire auprès de l'Etat (agence de services et de paiement) et du Conseil Départemental du Gard.

En cas de réponse négative (totale ou partielle) de la part de ces deux partenaires, une réunion serait mise en place pour modifier cette convention en conséquence.

ARTICLE 7 –*Déblocage des fonds*
D'une manière générale, la ville peut remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle dans la mise en œuvre de cette action.

Le déblocage des fonds, dus par la Ville, se fera comme suit :

- 25% à la signature de la convention, soit un montant de 9 647.50€
- 25% sous condition de fournir un bilan semestriel (de janvier à juin) écrit et validé par le comité de pilotage, soit un montant de 9 647.50 €
- 25% sous condition de fourni un bilan semestriel (de juillet à décembre) écrit et validé par le comité de pilotage, soit un montant de 9 647.50 €
- Le solde au terme de la convention sous présentation d'un rapport d'activité, soit le montant de 9 647.50€.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

ARTICLE 8 –*Modalités d'exécution de la mission*
La convention s'appliquera du 01 avril 2026 au 31 mars 2027.

Pendant l'exécution de la convention, l'association Société de l'Ecole Samuel Vincent sera responsable de tout incident ou accident qui pourrait intervenir dans le cadre de l'utilisation des locaux utilisés.
Une copie de la police d'assurance de l'Ecole Samuel Vincent sera jointe en annexe à la présente convention.

ARTICLE 9 –*Modalités de modification de cette convention*
En cas de modification du montant de la subvention, un avenant devra être signé par les deux parties.

Fait à Marguerittes, en trois exemplaires, le 1er avril 2026

Pour l'association Samuel Vincent	Pour la ville de Marguerittes
Le Président	Le Maire
Olivier GOUJON	Rémi NICOLAS

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

Rapport d'Activité 2025



Territoire de Marguerittes

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION 3

2. LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE 4

3. LES TEMPS FORTS DU SERVICE SAMUEL VINCENT 5

4. LE PUBLIC 8

5. L'ACTIVITÉ DE MARGUERITTES 14

5.2. Présence sociale et travail de rue 15

5.2.1. Les actions citoyennes 21

5.3. ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS 24

5.3.1. Exemple d'accompagnement individuel de mineur 24

5.3.2. Exemple d'un accompagnement individuel de majeur : 25

5.3.3. Exemple d'accompagnement individuel de majeur 26

5.4. LE PARTENARIAT 27

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 29

6.1.1. Renforcement du partenariat avec le collège 30

6.1.2. Renforcement de la coordination avec les acteurs de sécurité 30

6.1.3. Développement du travail avec le centre social 30

6.1.4. Ouverture de nouveaux partenariats 31

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

1. INTRODUCTION

Ce début d'année 2025 a été marqué un changement organisationnel au sein de Samuel Vincent suite du départ d'Elsa Louglayal, cheffe de service sur la prévention spécialisée au sein de l'association. Ce départ a donné lieu à un aménagement stratégique de l'organigramme, qui recentre l'intervention des chefs de service sur des territoires plus resserré permettant une proximité avec les équipes, les partenaires ainsi qu'une plus grande réactivité pour appréhender les différentes problématiques sur les territoires.

Ainsi, M Olivier Guibaud, chef de service sur la médiation dans les transports, prend également la responsabilité de la prévention spécialisée sur les territoires de St Gilles et Vauvert et Mme Guibaud sera présent en tant que cheffe de service sur les territoires de Beaucaire et Marguerittes ainsi que sur l'Espace de vie social Booster 3.0 à Beaucaire. Lors de ce semestre Lounis Samari, stagiaire moniteur-éducateur, est venu étoffer l'équipe pour un an, alors qu'Hélène Vezie termine son contrat d'apprentissage en cette rentrée 2025.

La présence sociale de l'équipe éducative au collège constitue un appui essentiel dans le repérage précoce des situations de fragilité, la prévention du décrochage scolaire et la création de liens avec les jeunes et leurs familles. Elle permet également une meilleure articulation des interventions entre les professionnels du collège et le service de prévention spécialisée, dans une logique de complémentarité des rôles et de co-construction des réponses éducatives.

l'équipe se compose de :

Pour la direction : M. Xavier ALMELA, directeur adjoint et Mme Laurie Guibaud, cheffe de service.

Pour l'équipe éducative : Mme Emmanuelle CORTESE, monitrice-éducatrice et M Lounis Samari, stagiaire moniteur éducateur.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

2. LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Pour rappel, l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972 donne sa véritable identité à la prévention spécialisée par la précision des principes fondateurs et la reconnaissance d'une action spécifique :

«Sont agréés les organismes qui implantés dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés, mènent une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes, par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion » (Art 5).

La loi du 6 janvier 1986 formalise la prévention spécialisée comme une compétence du département au titre de la protection de l'enfance. Les actions de la prévention spécialisée s'inscrivent dans les lois de 2002,2007 et 2016 qui régissent la protection de l'enfance.

Au travers de sa mission, la prévention spécialisée, qui vise à réduire les risques de marginalisation et de décrochage social des jeunes d'un territoire, participe aussi à la politique de prévention de la délinquance et à la politique de la ville.

La prévention spécialisée se définit par 5 principes fondateurs :

La libre-adhésion : adopter une démarche « d'aller vers » les jeunes de façon volontaire et respectueuse du temps nécessaire à l'établissement d'une relation et accepter d'aller au rythme des jeunes, y compris lors d'un éventuel refus.

L'absence de mandat nominatif : les jeunes accompagnés ne sont désignés nominativement ni par une autorité administrative, ni par une autorité judiciaire.

Le respect de l'anonymat : l'absence de mandat nominatif implique l'adhésion du jeune et sa volonté de partager ou non des informations le concernant à l'éducateur. In fine, l'accompagnement tend vers la sortie de l'anonymat pour rentrer dans les dispositifs de droit commun.

Le partenariat : la prévention spécialisée doit créer un maillage conséquent avec les acteurs locaux et institutions pour permettre aux jeunes de s'investir dans la vie du territoire d'habitation.

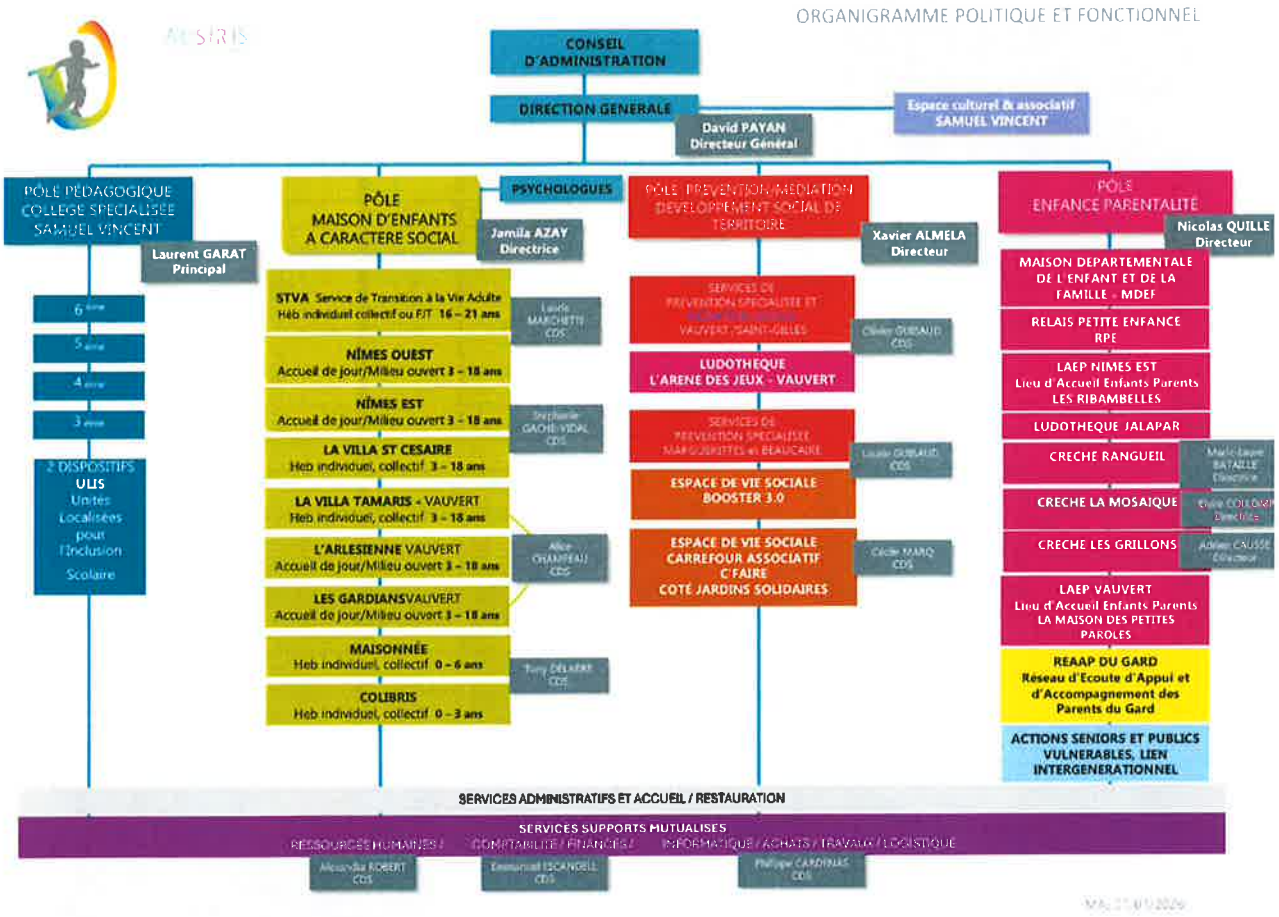
La non institutionnalisation des actions repose sur la capacité d'adaptation et de création d'actions selon les besoins spécifiques rencontrés, qu'ils soient ponctuels, individuels ou collectifs.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

3. LES TEMPS FORTS DU SERVICE SAMUEL VINCENT

- **Réorganisation de la politique de Samuel Vincent**



- **Nouveau projet d'établissement service de prévention spécialisée**

La réorganisation de l'association Samuel Vincent s'est inscrite dans la continuité d'un travail de fond : la finalisation du projet d'établissement de la prévention spécialisée.

Véritable outil de référence, il affirme nos principes d'action et notre cadre d'intervention. Sa construction a été menée de manière participative, en associant les familles accompagnées ainsi que nos principaux partenaires, afin de rester au plus près de nos objectifs communs.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

- **Formation et veille active de l'équipe :**



Chaque année l'équipe éducative accorde une importance à rester en veille en ce qui concerne les nouveaux dispositifs qui pourraient profiter au public accompagné. Ainsi ce semestre, les éducateurs ont pu profiter de journées d'études portant sur les différentes formes de violences dans la société : le but étant de les comprendre pour pouvoir les prévenir et/ou les gérer.

Cette journée rassemblant les différents services de prévention spécialisée du Gard donne l'occasion de débattre entre professionnels sur les différentes actions à mettre en place lorsque ces violences sont repérées.

De plus, nous avons pu participer à une journée de réflexion organisée par l'ADPS et la PJJ sur le secret partagé dans notre secteur. Le cadre légal a été exposé par Christophe DAADOUCH, docteur en droit et formateur puis le côté psychologique a été exposé par Nathalie REYMOND- BABOLAT, psychologue clinicienne et chercheuse. Pour aborder ce thème de manière empirique, plusieurs situations ont été évoquées afin de mieux comprendre les enjeux du travail partenarial entre les différents professionnels.

Cette année, plusieurs salariés de l'Association ont suivi la formation de maître d'apprentissage dispensée par l'IFME. Une étroite collaboration s'installe avec les écoles du travail social afin de toujours mieux encadrer les personnes en formation. L'Association Samuel Vincent est site qualifiant pour les élèves de l'IFME et accueille dans ses services de nombreux de jeunes en stage ainsi qu'en apprentissage.



Enfin, une formation aux outils « historiogramme » et « parcours de vie » a été dispensée sur deux jours afin d'améliorer le suivi des jeunes accompagnés. Ils consistent à représenter graphiquement, de manière chronologique, les événements marquants de la vie d'un enfant ou d'un jeune (naissance, placements, changements de lieux de vie, ruptures familiales, réussites, moments heureux, etc.). Il s'agit de rendre lisible et intelligible des parcours de vie souvent marqués par des ruptures ou des discontinuités. Cela aide le jeune, mais aussi les professionnels, à comprendre la succession des événements et à donner une cohérence à son parcours. L'historiogramme est un outil à la fois clinique et éducatif. Il aide le jeune à se réapproprier son histoire, soutient son sentiment de continuité et donne aux professionnels un support de travail partagé pour comprendre et accompagner plus finement les parcours.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

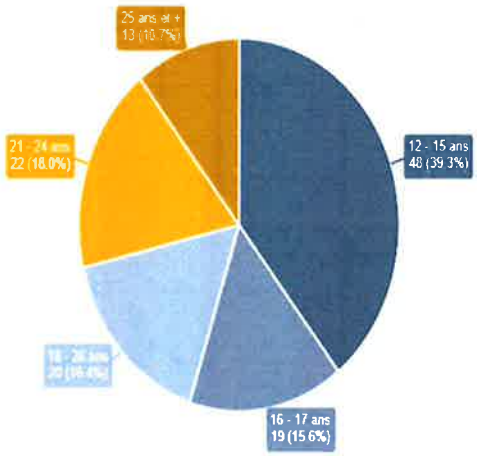
L'équipe a également pris part à différentes actions de veille professionnelle et de formation, afin de rester informée des évolutions des dispositifs à destination de la jeunesse. Ces temps comprennent notamment des journées d'échanges autour du partenariat prévention/PJJ ainsi que la participation aux Journées nationales de la prévention spécialisée à Metz, contribuant à nourrir les pratiques et les réflexions professionnelles.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

4. LE PUBLIC

- **Répartition par âge :**



La répartition du public accompagné par tranche d'âge met en évidence une présence majoritaire de jeunes collégiens, avec 39,3 % des jeunes âgés de 12 à 15 ans. Cette donnée confirme une orientation forte de l'activité vers un public jeune, en cohérence avec les missions de prévention précoce portées par le service.

Les 16–17 ans représentent 15,6 %, tandis que les 18–20 ans constituent 16,4 % du public. Ces tranches d'âge correspondent à des périodes charnières, marquées par des enjeux d'orientation, d'insertion et de construction identitaire. Elles mobilisent des accompagnements souvent plus individualisés, notamment autour de la scolarité, des projets professionnels ou des situations de rupture.

Les 21–24 ans représentent 18 % du public, témoignant de la capacité du service à maintenir un lien avec des jeunes adultes, parfois éloignés des dispositifs classiques ou en difficulté d'insertion.

Enfin, les 25 ans et plus représentent 10,7 %, ce qui illustre l'ouverture du service à un public élargi, notamment dans des situations spécifiques nécessitant un accompagnement ponctuel ou un relais vers d'autres structures.

Cette répartition met en évidence plusieurs dynamiques structurantes :

- Une présence forte auprès des 12–15 ans, traduisant une stratégie de prévention précoce
- Une continuité d'accompagnement sur les âges charnières (16–20 ans)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

- Une capacité à maintenir le lien avec des jeunes adultes, souvent en situation de fragilité

L'équipe éducative du service s'inscrit le plus souvent possible dans une logique de parcours, accompagnant les jeunes à différents moments de leur trajectoire.

- **Répartition par genre :**

L'analyse de la répartition du public accompagné par le service de prévention spécialisée met en évidence une forte majorité de jeunes hommes, représentant 73 % du public, contre 27 % de jeunes femmes.

Cette surreprésentation masculine est un élément structurant de l'activité du service et s'inscrit dans une réalité largement observée en prévention spécialisée. Les jeunes garçons sont en effet davantage présents dans l'espace public, ce qui favorise leur repérage lors des temps de travail de rue et de présence sociale. Ils sont également plus souvent exposés à certaines formes de vulnérabilités visibles (conduites à risque, conflits, déscolarisation, rapport à l'autorité), qui mobilisent plus directement l'intervention éducative.

À l'inverse, la part plus faible de jeunes filles accompagnées ne signifie pas une absence de besoins, mais interroge les modalités de contact et d'accroche. Les jeunes femmes sont généralement moins présentes dans l'espace public et davantage inscrites dans des espaces plus discrets ou privés, rendant leur repérage plus complexe.

Cette répartition invite à une lecture plus fine des enjeux :

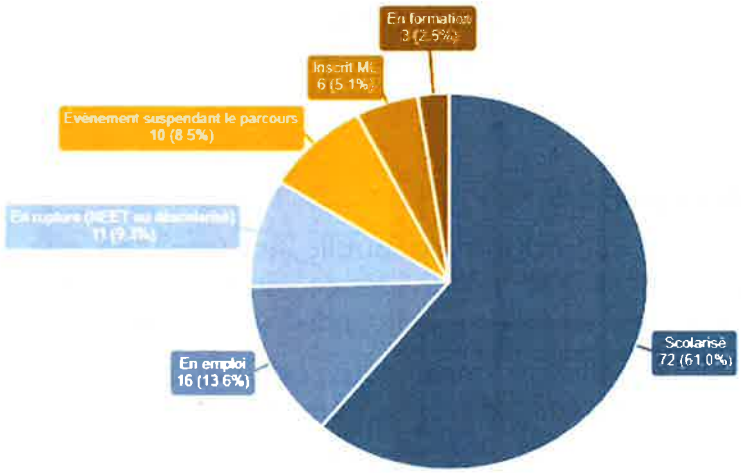
- Elle confirme la nécessité de maintenir une présence forte dans l'espace public, principal lieu de rencontre des jeunes garçons.
- Elle met en évidence un enjeu d'adaptation des pratiques pour aller vers les jeunes filles.
- Elle souligne l'importance de proposer des actions spécifiques favorisant la mixité et la participation féminine.

Les actions menées par le service (Festifoot féminin, activités collectives, ateliers, sorties, espace jeunes…) s'inscrivent déjà dans une logique de rééquilibrage et de travail autour de la mixité.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

- **Répartition par situation en début d'accompagnement :**



L'analyse de la situation des jeunes accompagnés au cours de l'année 2025 met en évidence une forte représentation de jeunes scolarisés, qui constituent 61 % du public.

Cette donnée confirme que l'intervention du service de prévention spécialisée s'inscrit de plus en plus en amont des situations de rupture, notamment grâce à la présence éducative régulière au sein et aux abords du collège. Elle traduit une capacité du service à repérer précocement les fragilités et à intervenir avant que les situations ne se dégradent durablement (décrochage scolaire, isolement, rupture familiale).

Parallèlement, une part non négligeable des jeunes accompagnés se situe dans des dynamiques d'insertion ou de fragilité :

- 13,6 % des jeunes sont en emploi, témoignant d'un accompagnement qui ne s'arrête pas à la scolarité mais s'inscrit dans une logique de suivi des parcours.
- 5,1 % sont inscrits à la Mission Locale et 2,5 % en formation, ce qui met en évidence les liens opérationnels avec les dispositifs de droit commun.

À l'inverse, certaines situations témoignent de fragilités plus marquées :

- 9,3 % des jeunes sont en rupture (déscolarisation ou situation de NEET),
- 8,5 % connaissent un événement suspendant leur parcours (rupture familiale, problématique de santé, difficultés administratives…).

Ces données illustrent la diversité des situations rencontrées et la nécessité d'une intervention éducative adaptée à chaque parcours. Elles confirment également la place de la prévention spécialisée comme acteur charnière, capable d'intervenir à différents moments :

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

- En prévention primaire, auprès des jeunes encore scolarisés,
- En prévention secondaire, auprès des jeunes en fragilité,
- Et en accompagnement de parcours, en lien avec les dispositifs d'insertion.

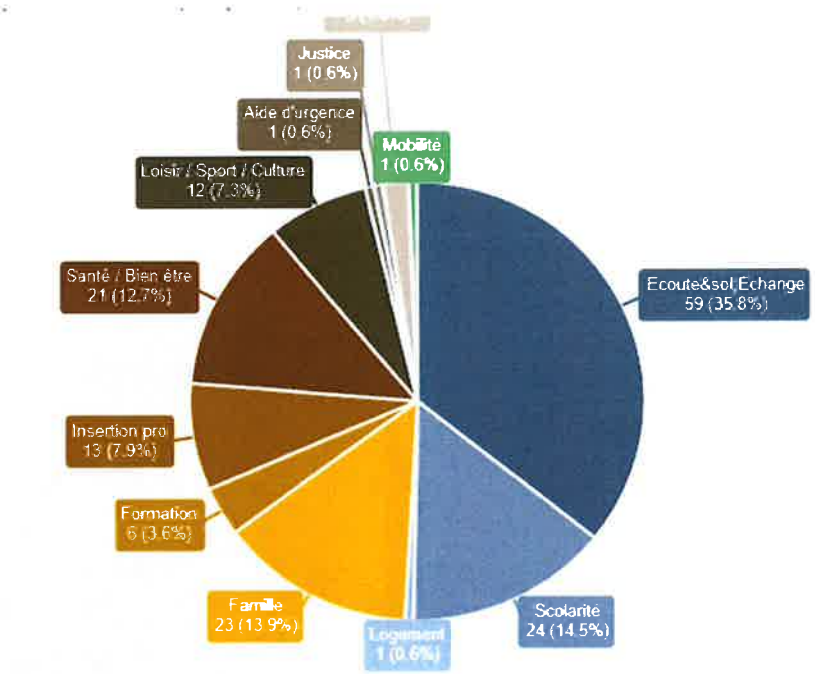
Cette répartition met en évidence :

- Une intervention de plus en plus précoce, en lien avec le collège
- Une continuité d'accompagnement au-delà de la scolarité
- Une présence auprès de publics en rupture ou en risque de rupture
- Une articulation effective avec les dispositifs de droit commun (Mission Locale, formation…)

- **Répartition par demande inititiale des jeunes**

L'analyse des actions menées au cours de l'année met en évidence la répartition des demandes initiales des jeunes accompagnés.

Le domaine de l'écoute et de l'échange apparaît comme largement prédominant, représentant 35,8 % des actions. Cette donnée confirme que la relation éducative constitue le socle de l'intervention en prévention



spécialisée. Les temps d'échange, souvent informels et inscrits dans la présence sociale, permettent d'instaurer un climat de confiance indispensable à toute démarche d'accompagnement. Ils constituent fréquemment le point d'entrée vers un travail éducatif plus approfondi.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

La scolarité représente 14,5 % des demandes, ce qui traduit l'importance des problématiques scolaires dans les situations rencontrées, en lien avec le rajeunissement du public. Le travail mené par l'équipe s'inscrit alors en complémentarité avec l'institution scolaire, notamment autour de la prévention du décrochage, de l'orientation et du maintien du lien avec le cadre éducatif.

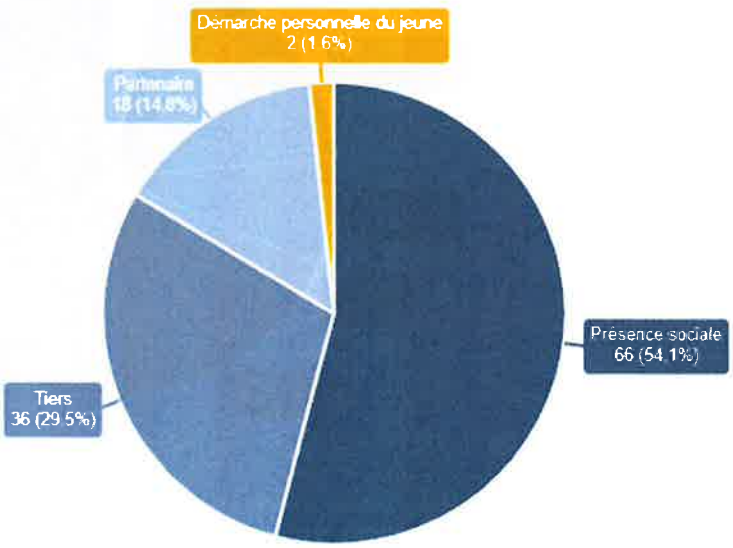
Les questions liées à la famille (13,9 %) et à la santé / bien-être (12,7 %) occupent également une place significative. Ces données mettent en évidence l'imbrication des problématiques rencontrées par les jeunes, souvent situées à l'interface entre sphère individuelle, familiale et sociale. Elles nécessitent une approche globale et une coordination avec les partenaires.

L'insertion professionnelle (7,9 %) et les actions autour des loisirs, du sport et de la culture (7,3 %) viennent compléter cette dynamique. Si ces domaines sont moins représentés quantitativement, ils constituent des leviers éducatifs essentiels pour favoriser la remobilisation, l'engagement et la valorisation des jeunes.

Enfin, d'autres thématiques, plus marginales en volume (formation, mobilité, justice, aide d'urgence, logement), apparaissent de manière ponctuelle mais témoignent de la capacité du service à répondre à une diversité de situations, parfois complexes, nécessitant une intervention adaptée.

- **Répartition par modalités d'entrée en relation :**

L'analyse des modalités d'entrée en relation avec le service met en évidence le rôle central de la présence sociale, qui représente 54,1 % des premières rencontres avec les jeunes.



Cette donnée confirme la spécificité de la prévention spécialisée, fondée sur une démarche d'« aller vers ». Le travail de rue et les temps de présence sur les espaces publics constituent les principaux leviers pour entrer en contact avec les jeunes, notamment ceux qui ne sollicitent pas spontanément les dispositifs institutionnels.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

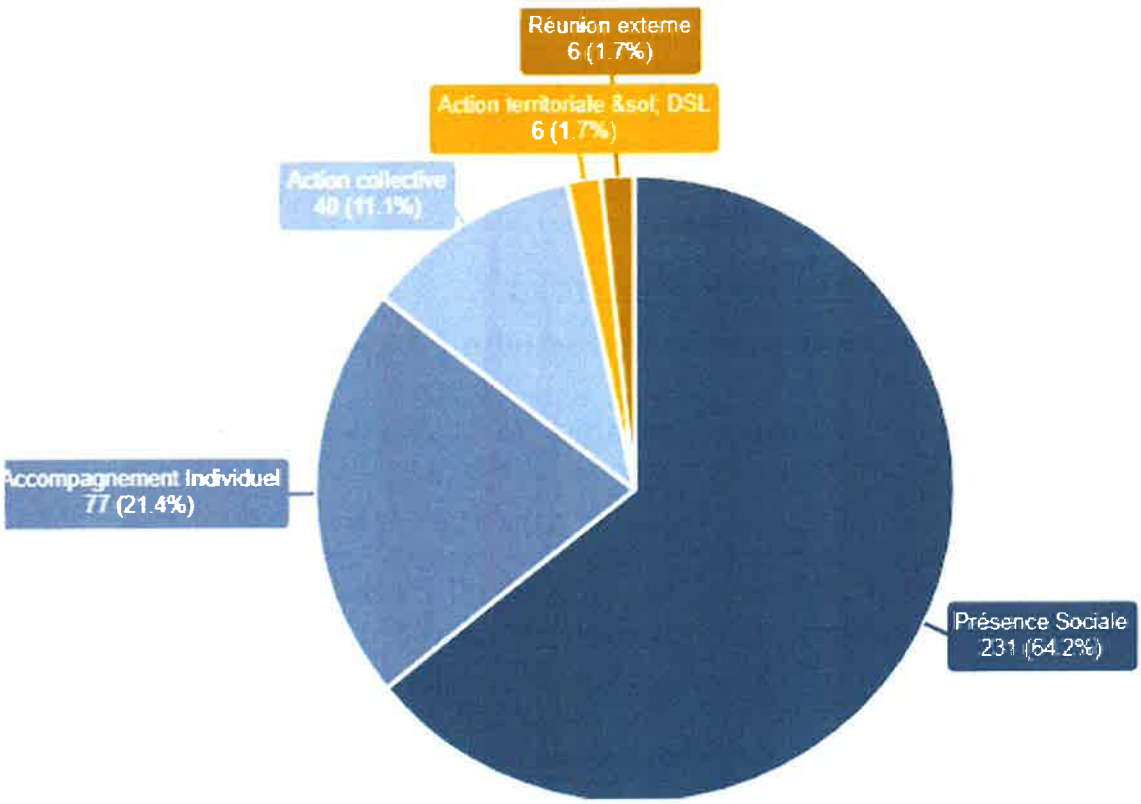
Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

Les orientations par des tiers (29,5 %) représentent également une part importante. Elles témoignent de l'ancrage du service dans son environnement et de la reconnaissance de son rôle par les acteurs du territoire (habitants, familles, pairs, institutions informelles). Ces orientations traduisent souvent des situations déjà repérées comme nécessitant un accompagnement.

Les orientations par les partenaires institutionnels représentent 14,8 % des entrées. Elles illustrent la qualité du maillage partenarial (collège, Mission Locale, services sociaux, etc.) et la complémentarité entre les acteurs. Le service est ainsi identifié comme une ressource éducative pertinente pour des situations nécessitant une approche souple et de proximité.

Enfin, la démarche volontaire des jeunes reste minoritaire (1,6 %). Ce chiffre est cohérent avec le public accompagné en prévention spécialisée, souvent éloigné des dispositifs classiques et peu enclin à solliciter spontanément de l'aide.

- **Répartition de l'activité du service:**



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

L'analyse de la répartition des actions menées par le service de prévention spécialisée met en évidence la place centrale de la présence sociale, qui représente 64,2 % de l'activité totale, avec 231 actions réalisées.

Ce chiffre confirme que le cœur de l'intervention repose sur une démarche d'« aller vers », inscrite dans les espaces de vie des jeunes. La présence sociale constitue ainsi le principal levier de rencontre, d'accroche et de maintien du lien. Elle permet d'intervenir auprès de publics peu ou pas demandeurs, et d'inscrire l'action éducative dans une logique de proximité et de régularité.

Les accompagnements individuels représentent 21,4 % de l'activité (77 actions). Cette part, bien que moindre en volume, traduit une intensité de travail importante. Ces accompagnements concernent des situations souvent complexes, nécessitant un suivi régulier, une coordination avec les partenaires et un investissement éducatif conséquent. Ils illustrent la capacité du service à proposer un accompagnement individualisé au-delà du simple lien de présence.

Les actions collectives représentent 11,1 % (40 actions). Elles constituent un support essentiel pour travailler la socialisation, l'engagement et la valorisation des jeunes. Leur proportion, plus limitée, s'explique par leur caractère plus ponctuel mais structurant, souvent mobilisé en complément des autres modalités d'intervention.

Enfin, les actions territoriales et réunions partenariales (3,4 % cumulés) témoignent du travail de coordination et d'inscription du service dans son environnement institutionnel et partenarial. Bien que moins visibles en volume, ces temps sont indispensables à la cohérence des interventions.

5. L'ACTIVITÉ DE MARGUERITTES

5.1. Évolution globale de l'activité (2024 et 2025)

L'analyse comparative de l'activité entre 2024 et 2025 met en évidence une montée en charge significative de l'intervention du service de prévention spécialisée sur le territoire de Marguerittes.

Le nombre de jeunes suivis est ainsi passé de 78 en 2024 à 121 en 2025, traduisant une augmentation notable de l'activité et une capacité accrue du service à aller à la rencontre de nouveaux publics. Cette progression s'accompagne d'une hausse importante du nombre de nouvelles situations accompagnées, passant de 14 à 27, ce qui témoigne d'un renforcement du travail de repérage et d'accroche.

Par ailleurs, le nombre de jeunes issus de la commune de Marguerittes a fortement progressé, passant de 47 à 88 jeunes, représentant désormais 73 % du public accompagné. Cette évolution confirme un ancrage territorial renforcé du service, ainsi qu'une meilleure identification de celui-ci par les habitants et les acteurs locaux.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

Cette montée en charge s'explique par le renforcement des moyens humains en 2025, notamment avec l'arrivée d'une apprentie, qui a permis d'intensifier les temps de présence sociale, d'élargir les possibilités d'intervention et de soutenir le développement des actions collectives et des accompagnements.

Au-delà des chiffres, cette évolution traduit une dynamique qualitative, marquée par une capacité accrue à repérer des situations, à maintenir le lien avec les jeunes et à structurer des réponses éducatives adaptées. Elle témoigne également d'une légitimité renforcée du service sur le territoire, identifié comme un acteur ressource dans l'accompagnement des jeunes.

5.2. Présence sociale et travail de rue

Le travail de rue et la présence sociale constituent le socle de l'intervention du service de prévention spécialisée de Marguerittes. Ces modalités d'action spécifiques visent à aller à la rencontre des jeunes dans leurs lieux de vie, sans condition ni mandat, afin de favoriser la création de lien et d'instaurer une relation éducative basée sur la confiance et la libre adhésion.

La présence éducative s'exerce sur les différents espaces publics de la commune (parcs, lieux de regroupement informels, abords des équipements municipaux), permettant d'observer les dynamiques de groupe, de repérer les situations de fragilité et d'intervenir de manière préventive avant que les difficultés ne se cristallisent. Cette présence régulière et inscrite dans le temps offre aux jeunes un repère stable et identifiable, contribuant à une meilleure connaissance mutuelle et à une compréhension fine des réalités vécues sur le territoire.

Durant les temps de présence sociale, l'équipe de prévention spécialisée couvre des lieux stratégiques de regroupement afin de pouvoir repérer, être repéré et rencontrer les habitants du territoire. Durant ces temps, les travailleurs sociaux, dans une démarche d'« aller vers » cherchent à rencontrer le public, à faire connaître le service et ses missions, à instaurer une relation qui pourra, avec le temps, aboutir à une relation de confiance et ainsi permettre de travailler sur les différentes problématiques rencontrées par le public.

Au collège

Grâce au partenariat mis en place avec le Collège Lou Castellas depuis de nombreuses années, le service compte une majeure partie de son temps de présence sociale dans le collège (les lundis) et sur le parvis quotidiennement lors des sorties d'élèves. Cette présence, hormis l'objectif d'être repérés et disponibles pour être interpellés, permet aussi de travailler étroitement avec l'équipe éducative du collège, sur la gestion du climat scolaire, notamment sur les phénomènes de harcèlement. Le but étant d'être repérés comme des acteurs de cohésion sociale pour le « bien vivre ensemble » des collégiens.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

Au local de la prévention :

Des activités ludiques et éducatives sont proposées afin de pérenniser le lien avec les jeunes et de soutenir la socialisation : ateliers cuisine, jeux de cartes, temps informels favorisant les échanges et la relation éducative.





Pendant la fête votive

Le service de prévention spécialisée est présent pendant toute la durée de la fête votive de Marguerittes, événement structurant de la vie locale rassemblant un public nombreux et diversifié. Pour les jeunes du territoire, ce temps festif constitue à la fois un espace d'autonomie et de socialisation, mais également un moment où peuvent émerger des conduites à risque, des tensions entre pairs ou des situations de vulnérabilité.

Dans ce contexte, l'équipe éducative assure des maraudes régulières sur les lieux de la fête et ses alentours, notamment en soirée. Cette présence éducative se veut visible, rassurante et accessible. Elle ne relève pas d'une logique de contrôle mais d'une posture d'« aller vers », fondée sur l'écoute, la médiation et la prévention des situations de rupture. Elle permet de maintenir le lien avec les jeunes connus du service, d'entrer en contact avec d'autres publics et de désamorcer, lorsque cela est nécessaire, certaines situations de tension.

La fête votive constitue également un temps de travail partenarial renforcé, notamment avec le centre social Escal, qui tient un stand de prévention sur l'événement. Ce stand propose des actions de sensibilisation (prévention des conduites à risque, informations à destination des jeunes et des familles, espace d'échanges), contribuant à une approche globale et cohérente de la prévention.

La complémentarité entre les deux structures s'organise de manière fluide



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

- Le centre social, via son stand, offre un point d'ancrage fixe, identifiable et pédagogique,
- Le service de prévention spécialisée intervient en mobilité, au plus près des regroupements de jeunes, dans une logique de médiation et de lien éducatif.

Cette articulation témoigne d'une volonté partagée de coordonner les pratiques et de mutualiser les compétences au service de la prévention.

Sur l'ensemble de la période estivale, le service a mobilisé 70 heures de présence pendant la fête votive, traduisant un engagement important de l'équipe pour adapter son intervention aux temps forts du territoire. Ce choix stratégique confirme la nécessité d'inscrire l'action éducative dans les temporalités réelles de la vie locale, là où les enjeux de prévention sont particulièrement visibles.

- **Festifoot féminin de Vauvert**



Cette année, le service de prévention de Marguerittes a encore eu l'opportunité de participer au Festifoot Féminin qui s'est tenu à Vauvert le 25 avril 2025, organisé par le Service Jeunesse de Vauvert. Cette manifestation a permis à une soixantaine de jeunes filles de participer aux évènements. Au programme : un mini-tournoi de football le matin, suivi d'ateliers préventifs et informatifs l'après-midi, autour de différents thèmes tels que le harcèlement, les premiers secours, le service civique, la sécurité en transport en commun, etc. Ces ateliers étaient animés par divers acteurs du territoire : la Maison de Protection des Familles, les pompiers, le PAEJ de la MDA, l'association les milles couleurs et la sécurité routière dans les transports en commun. Permettre à des jeunes de participer à ce type de journée est essentiel : en plus d'être un excellent moyen d'entrer en relation avec eux, cela leur offre une expérience enrichissante mêlant sport, socialisation, engagement citoyen et sensibilisation à des problématiques importantes de leur quotidien.

- **Projet mutualisé : Nuit de camping et Olympiades**

Courant juin, l'équipe éducative de prévention spécialisée de Saint-Gilles a sollicité son partenaire, le Château d'Espeyran, et s'est engagée dans l'organisation d'une olympiade sur le thème de Koh- Lanta, au sein des jardins du château.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE



Cette action, mutualisée entre tous les services de prévention spécialisée de l'association Samuel Vincent, ainsi que celui de Booster, visait à créer un moment convivial, favorisant la rencontre, la socialisation et la coopération entre les jeunes accompagnés par les différents services.

Des équipes mixtes, composées de jeunes issus de plusieurs territoires, ont été formées. Elles se sont affrontées lors d'épreuves variées : agilité, courses de recherche, jeux d'équipe et défis inspirés de l'univers de Koh-Lanta, dans un esprit de solidarité, de respect et de dépassement de soi. Pour une meilleure coordination de la journée, les jeunes avaient également eu l'occasion de se rencontrer en amont, lors d'une nuit de camping organisée quelques semaines auparavant au sein du domaine du Château. Cette veillée avait pour objectif de favoriser les premiers échanges et de créer du lien entre les participants. La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et détendue, rythmée par des temps libres dans les jardins, des moments de convivialité, et un karaoké en plein air.



- **Sortie à la plage et à la piscine**

Chaque année, avec l'arrivée des fortes chaleurs, les sorties autour d'un point d'eau sont très appréciées des jeunes. Ainsi, le service a pu organiser, dès ce trimestre, une sortie à la plage de La Grande Motte, ainsi qu'une journée au parc Wave Island, avec des petits groupes de jeunes. Ces sorties permettent non seulement de se rafraîchir, mais aussi de favoriser le développement de la relation éducative à travers des moments conviviaux. Elles offrent également à l'équipe éducative l'occasion d'observer les jeunes en situation et de travailler avec eux sur

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

leur capacité à évoluer dans un espace social, tout en respectant un cadre collectif.

- **Projet « Jeunesse en action » : jeunes de 14 à 18 ans**



Le service de prévention spécialisée de Marguerittes s'est inscrit dans une dynamique inter-territoires portée par les équipes de prévention spécialisée de l'association Samuel Vincent. Ce projet commun associe plusieurs services intervenant sur différents territoires, avec l'objectif de mutualiser les compétences, croiser les publics et proposer une action éducative structurée à l'échelle associative.

Cette dimension inter-territoires constitue une réelle plus-value : elle permet aux jeunes de sortir de leur environnement habituel, de rencontrer d'autres profils, de confronter leurs représentations et de développer des compétences sociales dans un cadre élargi. Elle favorise la mixité sociale et territoriale, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à une dynamique collective dépassant les logiques de quartier.

Le projet se décline sous la forme d'ateliers mensuels de citoyenneté, organisés sur l'année, à raison d'une rencontre par mois d'une demi-journée à une journée complète selon les actions programmées. Ces actions se déclinent en deux volets :

Volet 1 : Les temps forts citoyens : des expériences marquantes pour éveiller la conscience civique

Ces actions phares visent à créer un impact durable dans le parcours des jeunes en leur offrant des expériences concrètes et symboliquement fortes autour des institutions, de la mémoire et du vivre-ensemble.

- **Participation au montage de la scène d'un festival de musique local**

Objectif : valoriser l'engagement local, encourager la participation citoyenne par l'action, et créer un sentiment d'utilité sociale. Cette expérience a initié les jeunes à la gestion d'un événement collectif et renforcera leur sentiment d'appartenance à la vie de leur territoire.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

- **Visite du Sénat et de l'Assemblée nationale à Paris**

Objectif : permettre aux jeunes de mieux comprendre les rouages de la démocratie représentative, d'entrer en contact avec leurs représentants, et de rendre concrètes les notions de citoyenneté, de lois et de débat public.

- **Rencontre avec un magistrat du tribunal de Tarascon**

Objectif : démystifier le fonctionnement de la justice, aborder les notions de droit, de responsabilité, de liberté d'expression et de sanctions, et ouvrir un espace de dialogue autour des incompréhensions fréquentes vis-à-vis des institutions judiciaires.

- **Visite du Camp des Milles à Aix-en-Provence**

Objectif : sensibiliser les jeunes aux dérives de l'intolérance, à l'histoire des totalitarismes et des discriminations, et au rôle de la mémoire dans la construction d'un citoyen

Volet 2 : Les ateliers de sensibilisation : comprendre, débattre, exercer son esprit critique

Organisés mensuellement au sein de l'Espace de Vie Sociale, ces temps de rencontre et de réflexion s'adressent aux jeunes, mais aussi ponctuellement à leurs familles, afin d'ancrer ces démarches dans une dynamique collective et intergénérationnelle.

- **Ateliers de décryptage des fake news et de lutte contre la désinformation**

Ces ateliers ont permis de comprendre les mécanismes de manipulation de l'information, de développer une posture critique, et de favoriser une culture numérique responsable.

- **Projections de films suivies de débats**

Un film abordant une thématique citoyenne (radicalisation, justice, égalité, laïcité, solidarité, engagement…) a été projeté, suivi d'un temps d'échange animé par un intervenant (médiateur, éducateur, psychologue, etc.).

Objectif : ouvrir un espace de parole sécurisé, favorisant l'expression des opinions et la construction collective.

Ce projet répond aux constats partagés par les équipes : une méconnaissance des institutions, une défiance vis-à-vis du cadre démocratique, une exposition accrue aux phénomènes de désinformation et un risque de désengagement civique chez certains jeunes en situation de fragilité. Il vise à proposer un espace structuré, participatif et expérientiel permettant aux jeunes de s'approprier les valeurs républicaines à travers des expériences concrètes, des échanges argumentés et des actions collectives.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

5.2.1. Les actions citoyennes

Chaque trimestre, l'équipe éducative du service reste attentive aux différentes opportunités permettant de mobiliser les jeunes autour d'actions citoyennes, car ces démarches offrent un cadre concret pour développer leur engagement, leur sens des responsabilités et leur place dans la vie en société.

« Gardons le Gardon propre »



Comme chaque année, l'équipe a pu mobiliser des jeunes collégiens autour de l'opération « Gardons le Gardon propre ». À l'initiative du Comité départemental du Gard de Canoë-Kayak, cette action consiste à ramasser les déchets le long des berges du Gardon, à Collias, le matin, puis à poursuivre la démarche en canoë l'après-midi, grâce au prêt de matériel par notre partenaire BMG le Bureau des Moniteurs du Gard. Cette initiative se révèle chaque année être un excellent moyen de sensibiliser les jeunes à la cause environnementale, tout en leur permettant de profiter d'une descente en canoë, une activité qu'ils ont particulièrement appréciée.

Chantier éducatif : projet « transformateur »

Dans le cadre des vacances d'octobre 2025, le service de prévention spécialisée a accompagné deux jeunes en situation de NEET dans la réalisation d'un chantier éducatif consistant à réhabiliter un transformateur électrique situé sur la commune. L'objectif était de transformer un espace dégradé et peu valorisé en un support visuel positif, intégré à l'environnement du quartier.

Cette transformation visible dans l'espace public constitue bien plus qu'un simple embellissement urbain, elle représente un levier éducatif fort, mobilisant les jeunes dans une démarche concrète et valorisante.

Ce chantier éducatif s' inscrit dans une logique d'« apprentissage par l'action ». Les jeunes ont été associés aux différentes étapes du projet : réflexion autour du visuel, préparation du support, organisation du

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

chantier, mise en œuvre technique et finalisation. Cette implication progressive a permis de travailler :

- La ponctualité et l'engagement dans la durée,
- La coopération et la répartition des tâches,
- Le respect d'un cadre et de consignes,
- La projection dans un objectif concret et collectif.

Pour des jeunes éloignés des dispositifs d'insertion, cette mise en situation réelle constitue une expérience structurante. Elle favorise la remobilisation, redonne confiance en leurs capacités et permet d'expérimenter des compétences transférables vers d'autres parcours (emploi, formation, bénévolat).

Le projet a permis aux jeunes de devenir acteurs de leur cadre de vie. Intervenir sur un équipement visible par les habitants implique une responsabilité symbolique : celle de contribuer positivement à l'image du quartier.

La transformation du transformateur électrique en fresque traduit une volonté de produire quelque chose d'utile, de beau et de durable. Cette action participe à modifier le regard porté sur les jeunes, souvent associés à des représentations négatives lorsqu'ils occupent l'espace public. Ici, ils deviennent contributeurs à l'amélioration du territoire.

Cette dimension est particulièrement importante dans un contexte où certains jeunes peuvent éprouver un sentiment de mise à l'écart ou de faible reconnaissance sociale.

Ce projet illustre pleinement la spécificité de la prévention spécialisée : intervenir dans les interstices institutionnels, proposer des supports d'engagement souples, adaptés au rythme des jeunes, sans formalisation excessive.

L'action ne se limite pas à une activité ponctuelle ; elle constitue un point d'appui pour travailler ensuite sur d'autres dimensions : insertion professionnelle, rapport au collectif, projection dans l'avenir. Elle permet également de consolider le lien éducatif, en inscrivant la relation dans une dynamique positive et concrète.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE



AVANT



PENDANT



APRÈS

Projet « Jeunesse » en partenariat avec Carrefour Associatif :

- **Jeunes de 14 à 18 ans**

Le service de Marguerittes a participé au projet « Jeunesse », mené en partenariat avec l'EVS Carrefour Associatif. Ce projet a mobilisé des jeunes âgés de 14 à 18 ans issus de différents territoires d'intervention (Vauvert, Nîmes, Beaucaire et Marguerittes), dans une logique de mixité et de coopération.

L'action reposait sur un principe simple et mobilisateur : associer des actions citoyennes concrètes à une dynamique de valorisation collective. Les jeunes se sont engagés dans plusieurs initiatives telles que :

- Des opérations de ramassage de déchets (clean walk) sur des espaces publics, pour Marguerittes.
- Des actions solidaires au profit d'associations caritatives,
- Des participations à des temps de mobilisation locale.

Ces engagements ont permis de travailler plusieurs dimensions éducatives : la responsabilisation, le respect de l'environnement, la solidarité, le travail en équipe et l'investissement dans la vie locale. L'objectif était de favoriser une participation active des jeunes, en les positionnant comme acteurs utiles à leur territoire.

En reconnaissance de leur engagement, les jeunes ont pu partager un match au Vélodrome de Marseille, temps fédérateur et valorisant venant concrétiser leur implication. Au-delà de la dimension ludique, cette sortie a constitué un levier de motivation et un support éducatif favorisant la





Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

cohésion de groupe, la mixité territoriale et le sentiment d'accomplissement.

Clean Walk au Parc Magne

5.3. ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

5.3.1. Exemple d'accompagnement individuel de mineur

Dans le cadre des temps de présence sociale au collège, menés en lien étroit avec l'équipe éducative et la vie scolaire, notre service de prévention spécialisée est régulièrement sollicité concernant deux jeunes frères dont les comportements perturbateurs entraînent des tensions répétées et plusieurs exclusions temporaires. Ces jeunes présentent des difficultés importantes de régulation émotionnelle et de respect du cadre scolaire, souvent en lien avec un contexte familial fragile et un rapport conflictuel à l'autorité. À la suite de plusieurs incidents, une mesure de responsabilisation est mise en place pour l'un des frères, en partenariat avec le collège et la famille. Ce dispositif permet d'ouvrir un espace de dialogue et d'expérimenter des temps de médiation, où le jeune peut verbaliser ses difficultés et réfléchir aux conséquences de ses actes. Cependant, malgré ce travail, il finit par être exclu définitivement de l'établissement. Cette rupture marque un moment de déscolarisation et d'éloignement du jeune, qui est réorienté vers un autre collège, situé sur un territoire différent. Le lien se distend alors naturellement. L'un des enjeux de la prévention spécialisée est de maintenir une continuité de présence éducative au-delà des cadres institutionnels classiques. Ainsi, les temps de rue et la participation de l'équipe aux festivités locales permettent de recroiser ponctuellement ces jeunes. Ces retrouvailles deviennent l'occasion de renouer le contact de manière informelle, de réinstaurer une forme de confiance et de se repositionner comme repère éducatif stable au sein de leur environnement. Ces interactions, souvent à la suite d'altercations ou de tensions avec d'autres jeunes, révèlent combien la présence de l'équipe sur le territoire joue un rôle de régulation sociale et de prévention des passages à l'acte. En s'appuyant sur ces moments de rencontre, les éducatrices mobilisent leur posture de tiers, cherchant à canaliser l'expression de la violence vers la parole et la médiation. Conscients que les problématiques de ces jeunes ne relèvent pas uniquement de la sphère individuelle mais s'ancrent dans un contexte plus large, nous mettons en place un travail de maillage partenarial associant l'établissement scolaire, l'Aide Sociale à l'Enfance et la mère des jeunes. Ce travail vise à élaborer une réponse coordonnée, à la fois éducative et protectrice, autour de la famille. Avec l'accord parental, le service leur propose d'intégrer des actions collectives à visée médiatrice : ateliers sportifs et culturels, activités encadrées favorisant la coopération, et temps d'échanges autour de la gestion des émotions et du vivre-ensemble. Ces espaces constituent des leviers de socialisation et de responsabilisation, permettant de canaliser leur énergie dans des cadres

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

positifs et valorisants. Cet accompagnement illustre les fondamentaux de la prévention spécialisée : la présence sur les territoires de vie des jeunes, la permanence du lien malgré les ruptures, et la co-construction de réponses adaptées avec les partenaires. Il met également en lumière la fonction contenante et médiatrice du travail de rue, qui permet de prévenir l'aggravation des situations de marginalisation et de maintenir des perspectives éducatives, même lorsque les institutions traditionnelles (comme l'école) ne parviennent plus à jouer ce rôle.

5.3.2. Exemple d'un accompagnement individuel de majeur :

Depuis plusieurs semaines, notre équipe de prévention spécialisée croise régulièrement une jeune femme aux abords du parc Magne. Elle déambule seule, casque sur les oreilles, chantant à voix haute tout au long de la journée. Sa présence récurrente et sa solitude interrogent les éducatrices de rue, qui décident d'engager une approche progressive et bienveillante afin d'entrer en contact avec elle. Au fil des rencontres, un lien de confiance s'instaure, permettant de recueillir quelques éléments de son parcours. Nous découvrons qu'elle appartient à une famille déjà connue du service, accompagnée pour le suivi de ses frères et sœurs. La jeune femme, aujourd'hui majeure, présente un handicap intellectuel reconnu et ne bénéficie d'aucune prise en charge éducative ou occupationnelle. Elle passe ses journées à errer dans le quartier, sans repères ni accompagnement structuré. Dans le respect de son autonomie mais conscients de sa vulnérabilité, nous prenons contact avec sa mère pour l'informer de notre démarche et recueillir son accord. Ce premier échange permet d'ouvrir un espace de dialogue avec la famille et d'envisager des perspectives d'accompagnement. La mère, dépassée par la situation, exprime sa difficulté à mobiliser des dispositifs adaptés pour sa fille. Le travail éducatif s'inscrit alors dans une double dynamique : renforcer le lien de confiance avec la jeune femme tout en soutenant la famille dans l'orientation vers des dispositifs d'insertion adaptés. Les premières rencontres se centrent sur l'écoute, la valorisation de la jeune fille et la reconnaissance de ses centres d'intérêt. Très réservée dans un premier temps, elle manifeste progressivement une forme d'attachement aux éducatrices, qu'elle identifie comme des figures sécurisantes. Ce lien devient un levier d'inclusion sociale. En s'appuyant sur la relation instaurée, les éducatrices lui proposent de participer à des actions collectives à visée d'intégration sociale et de valorisation de soi : Festifoot féminin, sorties culturelles, canoë-kayak, etc. Si la jeune femme exprime d'abord une forte appréhension à l'idée d'être en groupe, la présence rassurante des professionnelles lui permet d'expérimenter ces temps partagés, d'y prendre plaisir et d'y trouver une forme de reconnaissance. Ces expériences sociales progressives favorisent l'émergence de nouvelles compétences relationnelles et une meilleure estime d'elle-même. Elles constituent également un support de travail clinique, permettant

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

d'observer ses capacités d'interaction, son rapport à la norme et ses besoins d'étayage dans les situations collectives. Parallèlement, un travail partenarial est engagé avec la famille, les services médico-sociaux et le réseau d'insertion des personnes en situation de handicap. L'objectif est de sécuriser un parcours d'accompagnement pérenne et de préparer son entrée dans un ESAT, projet aujourd'hui en cours de concrétisation. Cet accompagnement illustre la spécificité de la prévention spécialisée dans sa capacité à repérer des situations de vulnérabilité invisibles, à établir des liens là où les institutions ne sont plus présentes, et à soutenir l'inclusion de publics éloignés des dispositifs classiques. Il met également en évidence l'importance du temps de la relation et de la posture de présence active dans l'approche éducative auprès de personnes en fragilité psychique et sociale.

5.3.3. Exemple d'accompagnement individuel de majeur

Le service de prévention spécialisée a été sollicité par l'assistante sociale du CMS de Marguerittes pour accompagner une jeune majeure de 19 ans, en situation de grande fragilité sociale et familiale.

À la suite de conflits familiaux ayant conduit à une rupture du domicile, la jeune femme a été prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance et hébergée temporairement à l'hôtel, dans l'attente d'une orientation vers une MECS. Cette situation transitoire, marquée par une forte instabilité, a mis en lumière un éloignement important des dispositifs de droit commun, ainsi qu'une difficulté à s'inscrire dans des démarches administratives et institutionnelles.

L'intervention du service de prévention spécialisée s'est inscrite dans une logique de présence éducative de proximité sans mandat nominatif, permettant d'instaurer progressivement une relation de confiance. Les premières rencontres ont été centrées sur l'écoute, la sécurisation du lien et l'évaluation globale de la situation, en tenant compte du vécu de la jeune, de son parcours et de ses freins à l'engagement dans les démarches.

Au regard de ses besoins en matière d'insertion socio-professionnelle, une articulation a été mise en place avec l'équipe O2R de Beaucaire, dispositif porté par l'association Samuel Vincent. Cette continuité associative a facilité l'orientation de la jeune vers un accompagnement plus spécialisé, tout en maintenant un lien éducatif avec le service de prévention de Marguerittes, évitant ainsi une rupture supplémentaire dans son parcours.

Le service est resté mobilisé en parallèle, notamment sur les démarches liées à la santé et à l'accès aux droits, en lien avec l'ASE et les partenaires concernés. L'accompagnement s' inscrit dans le temps, au rythme de la jeune, en tenant compte de ses capacités d'adhésion fluctuantes et de ses besoins de sécurisation.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

Cet accompagnement illustre la complémentarité des dispositifs et la place singulière de la prévention spécialisée, capable d'intervenir dans les interstices institutionnels, de soutenir des situations complexes et de maintenir une continuité éducative là où les parcours sont souvent marqués par des ruptures successives. Il met également en évidence l'importance du travail partenarial et de la coordination des acteurs pour répondre de manière ajustée aux besoins des jeunes majeurs en situation de vulnérabilité.

5.4. LE PARTENARIAT

Le travail en partenariat s'inscrit comme l'un des piliers du travail en prévention spécialisé. Il est essentiel pour une prise en charge globale et efficace du public.

- **Focus sur le collège Lou Castellas**

Parmi les partenaires les plus mobilisés, on retrouve le collège Lou Castellas, qui permet chaque trimestre à l'équipe de favoriser la rencontre avec les jeunes et d'accompagner ceux qui en nécessitent le besoin. Comme à chaque période, l'équipe a pu assurer une présence sociale chaque lundi, à la cantine et dans la cour, tout en maintenant une présence régulière sur le parvis et ses alentours lors de la majorité des sorties scolaires à 16h et 17h. Elle continue également de se rendre disponible pour assurer des mesures de responsabilisation, mises en place avec des élèves temporairement exclus du collège et des ateliers de prévention selon les besoins ressentis par les enseignants. À la veille des grandes vacances d'été, l'équipe de prévention spécialisée a également été conviée à la fête du collège, qui s'est déroulée le 30 juin après-midi. À cette occasion, elle a pu assurer une présence sociale et partager des moments conviviaux avec les jeunes, dans une ambiance détendue et festive de fin d'année. La période a également été marquée par l'élaboration du projet « Vivre ensemble », proposé aux élèves de 4e SEGPA. Après avoir conçu des outils éducatifs inspirés de ressources recueillies auprès du CODES, les travailleuses sociales, en collaboration avec une médiatrice de Saint-Gilles, sont intervenues les 6 et 26 mars 2025 auprès des collégiens. Ces interventions ont pris la forme d'un atelier de photo-langage avec pour objectif de questionner les représentations des élèves et leur perception de l'égalité entre les genres, et d'un quizz élaboré autour du violentomètre et du harcèlomètre. Cette intervention avait pour ambition d'ouvrir un espace de parole et de réflexion, suite à la remontée par certains enseignants de propos sexistes au sein de la classe. L'objectif était d'encourager les jeunes à adopter une posture plus respectueuse et inclusive.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

- **Avec l'IFME : Forum des métiers pour les élèves de 4ème du collège**

Cette année, le service de prévention spécialisée s'est associé à l'Institut de Formation aux Métiers Educatifs pour présenter les formations sociales et médico-sociales diplômantes d'éducateur spécialisé, de moniteur-éducateur, d'assistant de service social et d'accompagnant éducatif et social au sein du collège de Marguerittes. Ainsi, les élèves ont pu obtenir des informations sur les opportunités de suivre ces différentes formations (initiale ou en apprentissage), de mieux les différencier et de questionner les professionnelles sur les pratiques et le sens de ce

- **Avec le chantier d'insertion du CCAS :**

L'équipe du chantier d'insertion « les Oliviers » est toujours pourvoyeuse de contenus pour les mesures de responsabilisation des jeunes collégiens accompagnés par le service. Les différentes actions menées par le CCAS tels que la récolte de la Banque Alimentaire, l'épicerie solidaire, les jardins partagés ou les activités d'espaces verts de la Combe des bourguignons sont d'excellents contenus permettant de comprendre les rouages de la solidarité citoyenne et donnant du sens aux actions proposées.

- **Avec la Mission Locale Jeune de Nîmes :**

Cette année, le service de prévention à tenu à répondre présent à la Mairie pour la signature de la convention élaborée entre la commune et la Mission locale pour assurer une permanence de la MLJ au sein du CCAS de Marguerittes. Par sa présence, le service montre son engagement auprès des partenaires et des jeunes accompagnés. Lors de cet événement, plusieurs jeunes connus du service ont pu exprimer devant les participants présents leurs différents parcours de formation et d'accompagnement. Le partenariat mis en place avec la Mission Locale nous permet de nous associer aux différentes manifestations qu'elle organise à destination de la jeunesse. Les forums sur l'emploi, les jobs datings et / ou réunions d'informations sur différentes formations ou dispositifs sont autant d'occasions pour accompagner les jeunes en recherche d'emploi ou de projets dans leur insertion professionnelle.

- **Avec la mairie :**

Lors des nombreuses concertations pour l'évaluation des actions de la Convention Territoriale Globale, le service de prévention répond présent afin d'analyser les avancées, identifier les axes d'amélioration et recueillir les observations sur le champ de la jeunesse. Une participation nécessaire et essentielle pour garantir la cohérence et l'efficacité des actions en faveur des habitants.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'analyse de l'activité 2025, croisée aux observations de terrain et aux dynamiques territoriales, permet de dégager plusieurs évolutions significatives et d'identifier des axes de travail prioritaires pour l'année 2026.

Les constats réalisés par l'équipe éducative au cours de l'année mettent en évidence une évolution des problématiques rencontrées chez les jeunes, tant dans leur nature que dans leur intensité.

On observe tout d'abord une hausse des conduites addictives, qui concernent des publics de plus en plus jeunes. Ces situations s'inscrivent souvent dans des contextes de fragilité plus larges, mêlant difficultés familiales, isolement ou mal-être.

Parallèlement, le décrochage scolaire apparaît de manière plus précoce, touchant désormais des jeunes dès le collège. Cette évolution renforce la nécessité d'une intervention éducative en amont, en lien étroit avec les établissements scolaires et les partenaires éducatifs.

Les équipes constatent également une exposition accrue des jeunes aux risques liés aux usages du numérique et des réseaux sociaux (désinformation, cyberharcèlement, exposition à des contenus inadaptés), constituant un nouvel enjeu de prévention à intégrer pleinement dans les pratiques.

Ces évolutions s'accompagnent d'un rajeunissement du public accompagné, déjà observé en 2025, qui nécessite d'adapter les modalités d'intervention et les supports éducatifs.

Enfin, certaines zones du territoire apparaissent comme nécessitant un renforcement de la présence éducative, notamment :

- les abords du collège
- le gymnase
- le city stade des Heuls
- ainsi que la MFR, en fonction des possibilités de développement partenarial

Ces espaces constituent des lieux de regroupement stratégiques, propices au repérage et à l'accroche des jeunes.

Au regard de ces constats, plusieurs axes de travail prioritaires se dégagent pour l'année 2026.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

6.1.1. Renforcement du partenariat avec le collège

Le collège constitue un levier central de la prévention précoce. Dans cette perspective, il est envisagé de :

- **développer les mesures de responsabilisation à visée éducative**, en proposant des supports adaptés permettant aux jeunes de réfléchir à leurs comportements et de s'inscrire dans une dynamique constructive
- **intégrer le GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire)**, afin de renforcer la coordination autour des situations de fragilité et d'intervenir plus précocement
- **mettre en place des interventions en classe**, en partenariat avec les acteurs locaux, autour des problématiques repérées (addictions, réseaux sociaux, vivre-ensemble, harcèlement)
- envisager l'organisation de temps collectifs ou forums à destination des jeunes, favorisant l'information, la sensibilisation et l'expression

Ces actions visent à renforcer la présence du service au sein de l'établissement et à consolider son rôle d'acteur de prévention.

6.1.2. Renforcement de la coordination avec les acteurs de sécurité

Le développement du partenariat avec la police municipale et la gendarmerie constitue également un axe important.

L'objectif est d'accroître les temps de rencontre et d'échange, afin de favoriser une meilleure réactivité face aux situations rencontrées sur le territoire, tout en maintenant une complémentarité des interventions respectueuses des missions de chacun.

6.1.3. Développement du travail avec le centre social

La collaboration avec le centre social, notamment le club ados (Tita), sera poursuivie et renforcée.

Une réflexion partagée sera engagée autour de :

- la complémentarité des interventions
- l'articulation entre accompagnement individuel et accueil collectif
- les modalités de passage d'un dispositif à l'autre

L'objectif est de favoriser des parcours plus fluides pour les jeunes et de renforcer la cohérence des réponses éducatives.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_32-DE

6.1.4. Ouverture de nouveaux partenariats

Le développement de liens avec de nouveaux partenaires, notamment les pompiers, pourra permettre de proposer des actions de sensibilisation autour des risques, de la citoyenneté et de l'engagement.

Ces partenariats constituent des supports éducatifs pertinents, favorisant la découverte de cadres structurants et la valorisation des jeunes.

Dans un contexte de transformation des problématiques et des publics, il s'agira de maintenir une intervention souple, réactive et ancrée dans le territoire, capable de s'adapter aux évolutions tout en conservant les fondamentaux de la prévention spécialisée.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575